



Publiée le 5 juillet 2022

NOMENCLATURE ACTES : 1.1

**DÉCISION du MAIRE N° 22 - 44**

**Objet : CONSULTATION POUR LE NETTOYAGE DES VITRES EN PARTIE HAUTE  
DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Le Maire de la Commune d'Orthez/Sainte-Suzanne

Vu la délibération du Conseil Municipal du 9 juin 2020 déléguant à Monsieur Emmanuel HANON, Maire de la Commune d'Orthez/Sainte-Suzanne, une partie de ses attributions sur les champs de compétences régis par l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les crédits budgétaires disponibles sur le BP 2022,

Considérant que pour mener à bien cette opération il convient de confier ces travaux auprès d'un prestataire de droit privé,

Considérant qu'une mise en concurrence a été effectuée auprès de sociétés de nettoyage,

Considérant l'offre des deux candidats ayant répondu,

Considérant l'offre de la Société TRIANGLE PROPLETE, offre économiquement la plus avantageuse,

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : D'attribuer les prestations de nettoyage des vitres en partie haute des bâtiments communaux à la **Société TRIANGLE PROPLETE**, représentée par Madame Christine PLOVIER, Directrice administrative et financière, dont le siège social est situé à 64160 MORLAS, pour un montant annuel de **5 426,25 € H.T** (6 511,50 € TTC).

**Article 2<sup>eme</sup>** : Les stipulations relatives aux délais d'exécution sont précisées dans le Cahier des Charges. Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an.

**Article 3<sup>eme</sup>** : Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal et figurera au recueil des décisions.

**Article 4<sup>eme</sup>** : Cette décision sera appliquée par Mme la Directrice Générale des Services de la Commune d'Orthez/Sainte-Suzanne et par Monsieur l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques. Elle sera affichée dans les locaux de la Mairie.

Fait à ORTHEZ , le 4 juillet 2022

Le Maire d'Orthez/Sainte-Suzanne  
Emmanuel HANON

